

FFPJP / INFORMATIONS OFFICIELLES AUX CLUBS -07/01/2021

Malgré les difficultés actuelles, nous souhaitons vous rappeler que la F.F.P.J.P.travaille à l'élaboration de scénarios adaptés et adaptables au contexte sanitaire, avec le souhait de maintenir le plus d'événements possibles au calendrier pour nos licenciés.

Au besoin, la priorité serait donnée aux qualificatifs des Championnats de France et aux compétitions par équipes de clubs que sont la Coupe de France et le CNC.

La privation de pratique subie depuis des mois est un crève-cœur pour nous tous, et vous devez être assurés de notre engagement pour défendre le sport amateur si souvent oublié par les autorités publiques.

Ce début d'année 2021 est tout simplement crucial pour la survie de nos sports et de toutes ses composantes. Cette situation inédite amène des prises de décisions inédites. Les A.G de vos clubs et de vos comités ont dû être, pour la plupart, reportées.

INFORMATION POUR L'ORGANISATION DES AG

La prise de licence est un acte citoyen et de solidarité envers tous les échelons qui vous permettent de pratiquer, qu'il s'agisse du club, du comité départemental, régional ou de la fédération. Sans eux, aucune activité n'est possible. Nous avons tous dû faire d'énormes efforts depuis des mois pour lutter contre cette crise sanitaire et nous sommes conscients des conséquences de ces privations qui ont malheureusement touché tous les secteurs de notre société.

Nous sommes face à un défi majeur qui menace la survie de nos Clubs, de nos Comités Départementaux et Régionaux et de la Fédération c'est-à-dire de nos sports Pétanque et Jeu Provençal.

Seule la solidarité et l'esprit de collectif, valeurs portées par nos sports, nous permettront de tourner, en 2021, la page de cette crise sanitaire.

« En 2021, je soutiens mon sport, je prends ma licence ! »

Pour le Comité Directeur Fédéral

Joseph Cantarelli,

Président de la F.F.P.J.P.

